

DELIBERATION N° 193-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le treize novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressées par la Présidente, datées du 28 octobre et 6 novembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

Présents :

SAVIGNON Joseph	FERREIRA Michel	FROMENT Thierry	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric
SIAUD Alain	GONNORD Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
KAITANDJIAN Patrick	BONNIER Eric	JOUBERT Thierry	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	CHAUD Frédéric	LE TRAOU Dominique
MULYK Fabien	CIOT Xavier	GRIET Bernard	PONCET Denis
MAUROY Claude	FAYARD Adeline	SAURAT Coraline	BALMET Lucie
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	LANEYRIE Jean-Marc	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	GIRARDOT Frédéric	TOSCAN Michel	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	TRAPANI Mary	STUTZ Anne	BARTHELEMI Maryse
GERBI Franck	GIACOMETTI Geneviève	CURT Jean-Pierre	ROUSSET Alain
ROBERT Philippe	LAURENS Patrick	GIRAUD Murielle	MORA Serge
MASLO Raymond	MONTANER-DUMOLARD	RAVANAT Jean-Luc	
ROSSI Angélique	Guillaume	GARNIER Jean-Luc	

Absents excusés représentés : SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), CHANTRE Carine (pouvoir à FERREIRA Michel), DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier), BRUN Sylvie (pouvoir à BARI Nadine), GRAND Florence (pouvoir à GONNORD Franck), PERRIN Gilda (pouvoir à GERBI Franck), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 53
Nombre de pouvoirs : 07
Nombre de délégués votants : 60

OBJET : BUDGET ANNEXE GESTION TOURISTIQUE – SITE DU SAUTET 55100 : CLOTURE DU BUDGET

Contexte et enjeux :

Le site touristique du Sautet, situé sur la commune de Corps, est actuellement géré par l'intercommunalité. Son histoire est marquée par une succession de modes de gestion variés (gestion directe, délégation de service public, autorisation d'occupation temporaire, etc.), ce qui a complexifié la gestion financière et comptable du site.

Objectifs et démarches en cours :

Afin d'optimiser la gestion économique du site et d'envisager de nouveaux modèles d'exploitation (modèle économique, périmètre, durée, etc.), la Communauté de Communes a lancé une réflexion approfondie sur son avenir. À la suite des conclusions de l'étude menée, l'assemblée délibérante a validé le principe d'une future délégation de service public. La procédure est désormais en cours de mise en œuvre.

Mesures proposées :

Il est recommandé de clôturer le budget annexe actuel, qui régit le site, afin de procéder à une remise à plat complète de l'actif et du passif, rendue nécessaire par la succession des différents modes de gestion.

Un nouveau budget annexe sera créé une fois les réflexions sur les conditions d'exploitation futures finalisées, début 2026.

Modalités de clôture :

- Clôture du budget annexe n° 55100 Gestion touristique – Site du Sautet
- Date de la clôture : 30 novembre 2025
- Budget sous nomenclature M4 – avec autonomie financière – sans personnalité morale – assujetti pour l'ensemble des opérations à la TVA
- Opérations comptables et budgétaires : l'avance de trésorerie votée sur la gestion 2025 sera traitée lors de la remontée du budget annexe vers le budget principal, entre les comptes 51921/53 ; Le résultat de l'exercice du Budget principal sera impacté en cas de déficit de ce budget annexe ; Les opérations de TVA devront être liquidées ; Les retenues de garanties seront remontées aussi automatiquement dans le budget principal.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **APPROUVE** le mode opératoire ci-dessus développé ;
- ➔ **DECIDE DE CLOTURER** le budget annexe budget n° 55100 Gestion touristique – Site du SAUTET, à la date du 30 novembre 2025 ;
- ➔ **AUTORISE** Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires et à signer tous documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 13 novembre 2025

La Présidente,

Coraline SAURAT

